

**CENAL**  
**Société par actions simplifiée au capital de €300.000**  
**Siège social : 6 rue Paul Baudry 75008 Paris**  
**521 392 449 RCS Paris**

---

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**  
**DU 17 AVRIL 2025**

---

L'an deux mil vingt-cinq,  
Le dix-sept avril, à 9h,

Les associés de la société CENAL, société par actions simplifiée au capital de €300.000 dont le siège social est situé 6 rue Paul Baudry 75008 Paris ayant pour numéro unique d'identification 521 392 449 RCS Paris, se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation verbale et sans délai du Président de la société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification des statuts de la Société,
- Pouvoirs.

Monsieur Pierre Prioux préside la réunion en qualité de Président de la Société. Une feuille de présence a été établie.

Il constate que tous les associés sont présents ou représentés. Il déclare alors que l'assemblée satisfait au quorum requis et qu'en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Après quelques échanges, le président de séance met aux voix les résolutions suivantes :

**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de modifier l'article 2 des statuts intitulé « Objet » de la manière suivante :

***« Article 2 – Objet***

*La Société a pour objet :*

*- La prise de participation, la détention et la gestion de titres, d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, ainsi que toutes prestations de conseil et assistance de nature administrative, commerciale, comptable, humaine, technique ou autre fournies à ces mêmes sociétés. »*

Le reste de l'article demeure inchangé.

**SECONDE RESOLUTION**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée à effet d'accomplir toutes formalités nécessaires.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

\*

\*

\*

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal signé par le Président de séance.

---

Pierre Prioux  
Président de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pierre Prioux', written over the printed name and title.